



Enfant placés par le juge des enfnats

Par **naji18**, le **12/11/2010 à 15:29**

Bonjour,rnenfants placés depuis le 23 06 2010 pour six moix jai fait appele de la decision mais a ce jour aucune nouvel de la cour d'appel .je viens de recevoir une convocation devant le juge des enfnats pour le 7 12 2010 .sur l'ordonnace de placement c'etait fixee au 16 12 2010. pourriez vous m'eclairer et m'aider. le juge nous reprocher le manque de coordination et de dialogue avec mon conjoint , cela c'est tres bien arrange entre nous nous voulons la meme chose le retour de nos enfnats et nous dialanguons beaucoup. PS SUR LA CONVOCATION DU 7 12 2010 IL EST DIT DE VENIR AVEC LES ENFNATS QUI VIVENT AVEC VOUS DANS VOTRE DOMICILE ALORS QUILS SONT PLACES .merci

Par **mimi493**, le **12/11/2010 à 16:20**

Voyez ça avec votre avocat.

Par **naji18**, le **12/11/2010 à 16:23**

c'est pour ca que je poste le message voyez ca avec votre conscience

Par **mimi493**, le **12/11/2010 à 16:39**

On n'a pas tous les éléments, on n'a pas accès au dossierrnVous devez impérativement avoir

un avocat, c'est trop grave l'avenir de ses enfants